

6	CRPE Écrit d'application
Fiche- résumé Sciences et technologie – Histoire, géographie, EMC - Arts	
P	RESUME PROGRAMME 2020 CYCLE 3 EN HISTOIRE, GEOGRAPHIE, EMC BO n° 31 du 30 juillet 2020
<p>Volet 1 : les spécificités du cycle de consolidation (cycle 3)</p> <p>Le C3 relie CM1, CM2, 6^e pour une meilleure continuité pédagogique des apprentissages au service de l'acquisition du socle commun. Il a deux responsabilités : consolider l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) du C2 ; permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège. Le programme fixe les attendus de fin de cycle et précise les compétences et connaissances travaillées. L'enseignement est structuré, progressif et explicite. Les modalités d'apprentissage doivent être différenciées selon le rythme des élèves afin de favoriser leur réussite. Pour certains enseignements, le programme donne des repères de programmation afin de faciliter la répartition des thèmes entre les 3 années ; elle peut être aménagée en fonction du projet pédagogique du cycle ou des classes à plusieurs niveaux.</p> <p>La 6^e permet de s'adapter au rythme et organisation du collège. Ce programme facilite une entrée progressive dans les savoirs des disciplines, leurs langages, démarches et méthodes spécifiques. En CM, les élèves ont un professeur polyvalent travaillant à des acquisitions communes à des enseignements en faisant des liens entre les domaines du socle. En 6^e plusieurs professeurs spécialistes de leur discipline contribuent collectivement à l'acquisition des compétences du socle.</p> <p>Objectifs d'apprentissage</p> <p>Cycle de consolidation, le C3 a pour objectif de stabiliser et affermir, pour tous les élèves, les apprentissages fondamentaux engagés dans le C2.</p> <p>Le C3 doit consolider l'acquisition de la lecture et de l'écriture afin de les mettre au service des autres apprentissages. Le langage oral fait l'objet d'un travail spécifique dans l'ensemble des apprentissages. La maîtrise de la langue reste un objectif central du C3 pour assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture. L'élève acquiert les bases de langages scientifiques pour formuler et résoudre des problèmes, traiter des données. Il utilise des représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes, etc.) et organise des données à l'aide de tableaux, graphiques ou diagrammes. Les stratégies utilisées pour comprendre sont enseignées explicitement et ils développent des capacités métacognitives pour choisir les méthodes de travail appropriées. L'histoire et la géographie les rendent conscients du temps long de l'humanité comme dans les différents espaces qu'ils habitent. Ils découvrent comment la démarche historique apporte des réponses aux interrogations et distinguent histoire et fiction. La géographie permet de passer d'une représentation personnelle et affective des espaces à une connaissance plus objective du monde en élargissant leur horizon et en questionnant les relations des individus et des sociétés avec les lieux. Ils agissent de manière responsable et coopèrent à des projets, créent et produisent des écrits, des productions. L'éducation aux médias et à l'information depuis le C2 les familiarisent à une démarche de questionnement. Ils développent le sens de l'observation, la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie de la pensée.</p> <p>Volet 2 : contributions essentielles des différents enseignements au socle commun</p>	

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit Le français a pour objectif la maîtrise de la langue française en langage oral, lecture et écriture. Tous les enseignements contribuent à la maîtrise de la langue. En histoire, géographie, sciences, on travaille la lecture, la compréhension et la production des différentes formes d'expression et de représentation en lien avec les apprentissages des langages scientifiques.

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale L'enseignement des langues étrangères ou régionales développe 5 activités langagières (écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer) qui permettent de comprendre et communiquer à l'écrit et à l'oral. Il fait découvrir d'autres cultures, d'autres manières de comprendre le monde, les problématiques humaines, sociétales, économiques et environnementales.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques En sciences et technologie, histoire et géographie, les langages scientifiques permettent de résoudre des problèmes, traiter et organiser des données, lire et communiquer des résultats, des représentations variées d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels (schémas, dessins d'observation, maquettes, etc.), argumenter pour différencier une connaissance scientifique d'une opinion sur des enjeux, comme l'importance de la biodiversité, du développement durable.

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps Tous les enseignements développent l'expression et la communication.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Tous les enseignements doivent apprendre à organiser le travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages, la coopération en développant le travail en groupe et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques, et la réalisation de projets (projets interdisciplinaires chaque année). Dans tous les enseignements, surtout en histoire, géographie et sciences, les élèves se familiarisent avec des sources documentaires, cherchent des informations, interrogent leur origine et pertinence.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Tous les enseignements développent la confiance en soi et le respect des autres. L'EMC permet la compréhension de la règle et du droit comme ceux du cadre scolaire que les élèves doivent respecter. En histoire, le thème « construction de la République et de la démocratie » permet d'étudier comment ont été conquis les libertés et les droits en vigueur aujourd'hui en France et de comprendre les devoirs des citoyens. Tous les enseignements contribuent à la formation du jugement. En histoire, les élèves distinguent histoire et fiction. L'EMC permet de réfléchir au sens de l'engagement et de l'initiative dans la réalisation de projets et dans la participation à la vie collective de l'établissement.

Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

La géographie amène à comprendre l'impératif d'un développement durable de l'habitation humaine de la Terre. Les élèves fréquentent différents types de raisonnement. Les recherches libres (tâtonnements, essais-erreurs) et l'utilisation des outils numériques les forment à la démarche de résolution de problèmes.

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

L'histoire et la géographie apprennent à se repérer dans le temps et l'espace. L'histoire a pour objectif de créer une culture commune et donner une place à chaque élève dans notre société et notre présent. Il étudie des moments historiques qui construisent l'histoire de France, l'inscrivent dans l'histoire de l'humanité et sensibilisent aux phénomènes de longue durée. La géographie aide l'élève à penser le monde. Il lui permet de vivre et d'analyser des expériences spatiales et prendre conscience de la dimension géographique de son existence. Il construit l'élève en tant qu'habitant. Les mathématiques, les sciences et la technologie développent des repères spatiaux et temporels en faisant acquérir des notions d'échelle, en différenciant des temporalités et en situant des évolutions scientifiques et techniques dans un contexte historique, géographique, économique ou culturel. L'histoire-géographie, les sciences, la technologie et l'EMC permettent la compréhension des effets

des activités humaines sur l'environnement. Les langues vivantes intègrent les spécificités culturelles des pays ou régions et construisent une culture humaniste. Les élèves découvrent des éléments de l'histoire du pays, des expériences artistiques (arts, musique, cinéma, littérature enfantine, traditions et légendes, etc.) des modes de vie, des coutumes, des valeurs etc. Les arts permettent d'identifier des caractéristiques inscrivant l'œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. Distinguer l'intentionnel et l'involontaire, ce qui est contrôlé du hasard, comprendre le rôle qu'ils jouent dans les démarches créatrices et établir des relations entre des caractéristiques formelles et des contextes historiques. L'histoire des arts accompagne l'éducation au fait historique, d'une perception sensible des cultures, de leur histoire.

Volet 3 : les enseignements (cycle 3)

Enseignement moral et civique

Les finalités de l'enseignement moral et civique du cycle 2 au cycle 4

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

1) Respecter autrui La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien avec les principes et valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de EMC renvoie à l'appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun. Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

2) Acquérir et partager les valeurs de la République Le code de l'éducation affirme « *qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République* » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le Socle commun : « *L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays* ». Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, et protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne et mondiale. Les 4 valeurs et principes majeurs de la République française sont : liberté, égalité, fraternité, et laïcité. S'en déduisent : la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes formes de discriminations. L'EMC porte sur ces principes et valeurs, nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

3) Construire une culture civique La conception républicaine de la citoyenneté insiste sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique. Elle trouve son expression dans le socle commun, selon lequel l'École « *permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen* ». La culture civique portée par l'EMC articule 4 domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

- La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.

- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de vie commune et leur compréhension. Elle conduit à une culture juridique et suppose la connaissance des lois.

- La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il

développe l'esprit critique, et en particulier leur apprendre à s'informer de manière éclairée.

- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres, à la nation et à l'environnement (climat, biodiversité, etc.).

Cette culture civique irrigue tous les enseignements, est au cœur de la vie de l'école, de l'établissement, est portée par des actions mettant les élèves au contact de la société. Les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, contribuent à la culture de l'engagement individuel et collectif, citoyen, au service du respect et de la protection de l'environnement, à court et moyen termes. Dans des échanges contradictoires, prenant appui sur la littérature jeunesse, des écrits documentaires ou journalistiques, les élèves sont initiés à débattre de manière démocratique et à penser de façon critique. Ils établissent des liens entre des choix, des comportements et leurs impacts environnementaux (climat, biodiversité, développement durable) et comprennent les perspectives des acteurs impliqués. Prendre appui sur les observations du vivant, les expériences dans l'école, son environnement, des documents.

Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

L'EMC articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et compétences dans les 4 domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et une évaluation. L'EMC s'effectue à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté permettent de comprendre, éprouver et mettre en perspective les valeurs de notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite. Les élèves coopèrent et mutualisent : échanges d'arguments et confrontation des idées. L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves. L'EMC dispose d'un horaire dédié.

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité - Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. - S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. - Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres. - Accepter les différences. - Être capable de coopérer. - Se sentir membre d'une collectivité.

Culture de la règle et du droit - Respecter les règles communes. - Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique. - Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques. - Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

Culture du jugement - Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique. - Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé. - S'informer de manière rigoureuse. - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général. - Avoir le sens de l'intérêt général.

Culture de l'engagement - Être responsable de ses propres engagements. - Être responsable envers autrui. - S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. - Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique. - Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.

Cycle 3

- Respecter autrui

Attendus de fin de cycle

- Respecter autrui : Accepter et respecter les différences dans son rapport à l'altérité et à l'autre Avoir conscience de sa responsabilité individuelle Adopter une attitude et un langage adaptés dans le rapport aux autres Tenir compte du point de vue des autres.

- Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés, mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.

Tout au long du C3, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment les atteintes à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur attitude,

leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe, dans l'école. Ils comprennent la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, autrui et l'environnement, des espaces familiers aux espaces plus lointains. Dans des situations concrètes, ils sont invités à comprendre la valeur de l'engagement moral. Les élèves sont invités à utiliser le numérique de manière responsable (charte d'usage du numérique). Ils sont sensibilisés aux enjeux et aux dangers relatifs à l'usage des réseaux sociaux.

Connaissances et compétences associées

Le respect d'autrui Respecter autrui et accepter les différences : respect des différences ; les préjugés et les stéréotypes ; l'intégrité de la personne. Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude. Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage du numérique et des réseaux sociaux : la notion de bien commun ; avoir conscience de sa responsabilité individuelle. Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres : savoir identifier les points d'accord et les points de désaccord ; respecter le droit des autres à exprimer leur opinion ; aborder la notion de tolérance.

Identifier et exprimer les émotions et les sentiments Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations d'enseignement. Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.

- Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle

- Comprendre les notions de droits, de devoirs et de règles, pour les appliquer et les accepter.
- Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques.
- Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique.

Tout au long du C3, les élèves sont amenés à respecter, appliquer et comprendre les règles communes. Ils connaissent le règlement intérieur de l'école et les sanctions appliquées. Cette connaissance des droits et des devoirs s'applique aussi à la charte du numérique. Ils approfondissent leur connaissance du vocabulaire de la règle et du droit à partir d'exemples concrets. Une initiation au code de la route est poursuivie dans la continuité du C2. Les valeurs, principes et symboles de la République française sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une connaissance des cadres d'une société démocratique, aux fondements de la Ve République et de l'Union européenne. On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon.

Connaissances et compétences associées

Comprendre que la vie collective implique le respect de règles Comprendre les notions de droits, de devoirs, et de règles, pour les appliquer et les accepter dans la classe, l'établissement et la Cité. Aborder les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).

Connaître les valeurs, principes et symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques Comprendre le sens des symboles de la République. Identifier et comprendre les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne : définir la liberté individuelle ; définir l'égalité en droit ; expliquer par des mots simples la fraternité et la solidarité. Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.

Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits. Avoir une première approche des institutions. Aborder la notion de citoyenneté par des mots simples à différentes échelles.

- Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle

- Se positionner comme membre de la collectivité.

- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique, y compris dans sa dimension écologique.
 - Exercer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement.
 - Écouter autrui et justifier un point de vue au cours d'une conversation, d'un débat ou d'un dialogue.
- Tout au long du C3, l'engagement des élèves dans la classe, dans l'école prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions. Il convient de créer les conditions de l'expérimentation de l'engagement dans la classe, dans l'école. L'articulation entre l'enseignement moral et civique et les journées éducatives, les semaines d'actions, les journées mémorielles, les concours scolaires, offre des possibilités aux enseignants de proposer des situations pratiques aux élèves. Les élèves apprennent progressivement à distinguer l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes. Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et sur la discussion réglée.

Connaissances et compétences associées

Comprendre et expérimenter l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national). Pouvoir expliquer ses choix et ses actes. Savoir participer et prendre sa place dans un groupe. Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes.

Comprendre le sens de l'intérêt général Comprendre la notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement, la société et l'environnement. Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif. Exercer sa capacité à choisir de manière responsable.

Exercer son jugement, construire l'esprit critique S'informer de manière rigoureuse : réfléchir à la confiance à accorder à une source, un émetteur d'informations ; collecter l'information ; distinguer ce qui relève de l'exposé des faits de ce qui relève de l'expression d'un point de vue. Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue. Développer le discernement éthique.

Histoire et géographie

Les élèves poursuivent la construction progressive et explicite de leur rapport au temps et à l'espace, à partir de deux enseignements liés, l'histoire et la géographie. Les deux traitent de thématiques et de notions communes et partagent des outils et méthodes. Leurs spécificités tiennent à leurs objets d'étude, le temps et l'espace, et aux modalités qu'ils mettent en œuvre pour les appréhender. Histoire et géographie sont enseignées à parts égales durant le C3. En 6e, les enseignants déterminent le volume horaire consacré à chaque thème/sous-thème en fonction des démarches pédagogiques. Les professeurs font des liens avec l'EMC.

Compétences	Domaines du socle
<p>Se repérer dans le temps : construire des repères historiques - Situer chronologiquement des grandes périodes historiques. - Ordonner des faits les uns par rapport aux autres et les situer dans une époque ou une période donnée. - Manipuler et réinvestir le repère historique dans différents contextes. - Utiliser des documents donnant à voir une représentation du temps (dont les frises chronologiques), à différentes échelles, et le lexique relatif au découpage du temps et suscitant la mise en perspective des faits. - Mémoriser les repères historiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.</p>	1, 2, 5
<p>Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques - Nommer et localiser les grands repères géographiques. - Nommer et localiser un lieu dans un espace géographique. - Nommer, localiser et caractériser des espaces. - Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres. - Appréhender la notion d'échelle</p>	1, 2, 5

géographique. - Mémoriser les repères géographiques liés au programme et savoir les mobiliser dans différents contextes.	
Raisonnement, justification d'une démarche et des choix effectués - Poser des questions, se poser des questions. - Formuler des hypothèses. - Vérifier. - Justifier.	1, 2
S'informer dans le monde du numérique - Connaître différents systèmes d'information, les utiliser. - Trouver, sélectionner et exploiter des informations dans une ressource numérique. - Identifier la ressource numérique utilisée.	1, 2
Comprendre un document - Comprendre le sens général d'un document. - Identifier le document et savoir pourquoi il doit être identifié. - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question. - Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document.	1, 2
Pratiquer différents langages en histoire et en géographie - Écrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter et écrire pour communiquer et échanger. - Reconnaître un récit historique. - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger. - S'approprier et utiliser un lexique historique et géographique approprié. - Réaliser ou compléter des productions graphiques. - Utiliser des cartes analogiques et numériques à différentes échelles, des photographies de paysages ou de lieux.	1, 2, 5
Coopérer et mutualiser - Organiser son travail dans le cadre d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances. - Travailler en commun pour faciliter les apprentissages individuels. - Apprendre à utiliser les outils numériques qui peuvent conduire à des réalisations collectives.	2, 3

Histoire

En travaillant sur des faits historiques, les élèves apprennent à distinguer l'histoire de la fiction et commencent à comprendre que le passé est source d'interrogations. On ne vise pas une connaissance linéaire et exhaustive de l'histoire. Les moments historiques retenus ont pour objectif de mettre en place des repères historiques communs, élaborés et enrichis aux C3 et C4, qui permettent de comprendre que le monde d'aujourd'hui et la société contemporaine sont les héritiers de longs processus, de ruptures, de choix effectués par les femmes et les hommes du passé. Les élèves sont d'abord confrontés aux traces concrètes de l'histoire et à leur sens, en lien avec leur environnement, et peu à peu, sont initiés à d'autres sources et vestiges, qui parlent de mondes plus lointains dans le temps et l'espace. Ils comprennent que les récits de l'histoire sont nourris et modifiés par de nouvelles découvertes archéologiques et scientifiques et des lectures renouvelées du passé. Les démarches initiées dès le CM1 sont réinvesties et enrichies : à partir de quelles sources se construit un récit de l'histoire des temps anciens ? Comment confronter traces archéologiques et sources écrites ? Distinguer histoire et fiction est un objectif qui peut être abordé en lien avec le français, surtout en 6^e en raison de l'importance de l'histoire des faits religieux. Les élèves ont l'occasion de confronter faits historiques et croyances. L'étude des faits religieux ancre ces faits dans leurs contextes culturel et géopolitique. L'étude de cartes historiques dans chaque séquence est un moyen de contextualiser. Tous les espaces parcourus doivent être situés dans le contexte du monde habité dans la période étudiée. Les professeurs montrent les dimensions synchronique ou diachronique des faits étudiés. Les élèves construisent leur perception de la longue durée.

CM1 : Repères annuels de programmation

Thème 1 - Et avant la France ?

- Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ? - Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ? - Les grands mouvements et déplacements de populations (IV^e-Xe siècles). - Clovis et Charlemagne, Mérovingiens et Carolingiens dans la continuité de l'empire romain.

Thème 2 - Le temps des rois

- Louis IX, le « roi chrétien » au XIII^e siècle. - François I^{er}, un protecteur des Arts et des Lettres à la Renaissance. - Henri IV et l'édit de Nantes. - Louis XIV, le roi Soleil à Versailles.

Thème 3 - Le temps de la Révolution et de l'Empire

- De l'année 1789 à l'exécution du roi : Louis XVI, la Révolution, la Nation. - Napoléon Bonaparte, du général à l'Empereur, de la Révolution à l'Empire.

CM2 : Repères annuels de programmation

Thème 1 - Le temps de la République

- 1892 : la République fête ses cent ans. - L'école primaire au temps de Jules Ferry. - Des républiques, une démocratie : des libertés, des droits et des devoirs.

Thème 2 - L'âge industriel en France

- Les énergies majeures de l'âge industriel (charbon puis pétrole) et les machines. - Le travail à la mine, à l'usine, à l'atelier, au grand magasin. - La ville industrielle. - Le monde rural.

Thème 3 - La France, des guerres mondiales à l'Union européenne

- Deux guerres mondiales au vingtième siècle. - La construction européenne.

6^e : Repères annuels de programmation

Thème 1 - La longue histoire de l'humanité et des migrations

- Les débuts de l'humanité. - La « révolution » néolithique. - Premiers États, premières écritures.

Thème 2 - Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au I^{er} millénaire avant J-C

- Le monde des cités grecques. - Rome du mythe à l'histoire. - La naissance du monothéisme juif dans un monde polythéiste.

Thème 3 - L'empire romain dans le monde antique

- Conquêtes, paix romaine et romanisation. - Des chrétiens dans l'empire. - Les relations de l'empire romain avec les autres mondes anciens : l'ancienne route de la soie et la Chine des Han.

Géographie

La notion d'habiter, centrale, permet de s'approprier l'objectif et les méthodes de l'enseignement de la géographie. Habiter, résider, avoir son domicile quelque part, consiste surtout à observer les façons dont les humains organisent et pratiquent leurs espaces de vie. L'étude des « modes d'habiter » fait entrer les élèves, à partir de cas concrets, dans le raisonnement géographique par la découverte, l'analyse et la compréhension des relations que les individus-habitants et les sociétés entretiennent avec les territoires et lieux qu'ils conçoivent, organisent, représentent. Pratiquer un lieu, c'est en avoir l'usage et y accomplir des actes du quotidien comme le travail, les achats, les loisirs... Il faut pouvoir y accéder, le parcourir, en connaître les fonctions, le partager avec d'autres. Les apprentissages commencent par des lieux de vie du quotidien et de proximité ; puis d'autres « milieux » sociaux et culturels ; la 6^e analyse la diversité des « habiter » dans le monde. Faire comprendre aux élèves l'impératif d'un développement durable et équitable de l'habitation humaine de la Terre, structure l'enseignement de géographie des C3 et C4. Il introduit un nouveau rapport au futur et permet d'inscrire leur réflexion dans un temps long et imaginer des alternatives. Les élèves dépassent une expérience personnelle de l'espace vécu pour accéder à la compréhension d'un espace social, structuré et partagé avec d'autres. Le PE fait découvrir différents lieux dans le monde et poursuit la connaissance des territoires proches, dans l'ordre qu'il choisit. Des études approfondies de certains lieux permettent d'observer des réalités géographiques concrètes et de s'exercer au raisonnement géographique. La contextualisation met en relation le lieu étudié avec d'autres lieux et le monde, poursuit le travail sur les grands repères géographiques et la réflexion sur le développement durable des territoires.

CM1 : Repères annuels de programmation

Thème 1 - Découvrir le(s) lieu(x) où j'habite

- Identifier les caractéristiques de mon(mes) lieu(x) de vie. - Localiser mon (mes) lieu(x) de vie et le(s) situer à différentes échelles.

Thème 2 - Se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs en France

- Dans des espaces urbains. - Dans un espace touristique.

Thème 3 - Consommer en France

- Satisfaire les besoins en énergie, en eau. - Satisfaire les besoins alimentaires

CM2 : Repères annuels de programmation**Thème 1 - Se déplacer**

- Se déplacer au quotidien en France. - Se déplacer au quotidien dans un autre lieu du monde.
- Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde. - Déplacement et développement durable

Thème 2 - Communiquer d'un bout à l'autre du monde grâce à l'Internet

- Un monde de réseaux. - Un habitant connecté au monde. - Des habitants inégalement connectés dans le monde.

Thème 3 - Mieux habiter

- Favoriser la place de la « nature » en ville. - Recycler. - Habiter un écoquartier.

6è : Repères annuels de programmation**Thème 1 - Habiter une métropole**

- Les métropoles et leurs habitants. - La ville de demain.

Thème 2 - Habiter un espace de faible densité

- Habiter un espace à forte(s) contrainte(s) naturelle(s) ou/et de grande biodiversité. - Habiter un espace de faible densité à vocation agricole.

Thème 3 - Habiter les littoraux

- Littoral industrialo-portuaire, littoral touristique.

Thème 4 - Le monde habité

- La répartition de la population mondiale et ses dynamiques. - La variété des formes d'occupation spatiale dans le monde.